Commune de NONANCOURT

EURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 17 septembre 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaire suivie par la DGS

Aurélie MUSIALSKI Tél 02.32.58.43.23.

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le :

Mercredi 23 septembre 2026 à 19h30

En salle de conseil – Mairie de Nonancourt

Nous vous rappelons le déroulement de la séance :

1. Excuses et procurations
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal
4. Ordre du jour du conseil municipal
5. Informations diverses :
    - Lettre de cadrage
6. Questions diverses

Je vous rappelle l'importance de votre participation à cette instance, participation nécessaire pour assurer le quorum et permettre la prise de décisions inscrites à l'ordre du jour.

Je vous précise que les pouvoirs n'entrent pas en considération dans le calcul du quorum.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

MAIRIE DE NONANCOURT 27320 (EURE)

Jean-Loup JUSTEAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de NONANCOURT

EURE

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

1. AFFAIRES GENERALES

066 - Désignation du secrétaire de séance

067 - Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er juillet 2026 (Annexe 1.1)

2. FINANCES

068 - Décision modificative n°1 - Budget école de musique

069 - Approbation du montant définitif des travaux d'enfouissement des réseaux 1ere tranche rue Hippolyte Lozier par le SIEGE 27 (Annexe 2.1)

070 - Attribution d'une subvention à l'APE « les petits écoliers »

071 – Institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH) (Annexe 2.2)

3. URBANISME – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

072 - Création d'une plateforme de transit de déchets plastiques et de produits polymères par la société Transports Vallée (Annexe 3.1)

073 – Modification du réseau électrique haute tension (ENEDIS) « rue de la Briquetterie » - Parcelle AD18

074 – Évolution du plan local d'urbanisme afin de permettre la construction de la future gendarmerie